

## Les procédures et le calendrier de l'orientation.

**Au 2ème trimestre** : l'élève et sa famille font des **vœux provisoires d'orientation** : **voie générale, technologique ou professionnelle**. Le conseil de classe donne son avis, formule des conseils.

**Au 3ème trimestre** : les **vœux d'orientation définitifs** sont soumis à la décision du conseil de classe et du chef d'établissement (s'il y a désaccord avec la famille, l'appel est possible).

**Attention** : L'affectation **en première technologique, seconde et première professionnelle** fait **l'objet d'une procédure d'admission informatisée**. Un classement pour l'affectation des élèves est établi en fonction de critères dont les résultats de seconde.

## Objectifs et programme de l'Accompagnement Personnalisé consacré à l'orientation.

- 1) Vous permettre d'**effectuer un choix de BAC qui vous corresponde**.
- 2) Vous proposer **un fil conducteur pour une construction progressive de votre projet d'études après la classe de seconde puis post-Bac** à travers :
  - la mise en œuvre d'une démarche d'exploration des métiers et des secteurs d'activité,
  - la présentation des différentes ressources concernant la connaissance des parcours de formation et des métiers.
- 3) Vous amener à enrichir vos représentations des métiers.

---

### Première séance :

- Présentation du programme de l'année à partir d'une méthodologie du choix.
- Présentation du **schéma général des études après la classe de seconde** : Diversité des parcours et passerelles entre les parcours.

### Deuxième séance :

- Vous partirez à la découverte de métiers et de secteurs d'activité.  
**Les préférences que vous exprimerez à l'occasion de ce travail sont susceptibles d'évoluer**, il ne faut pas les considérer comme définitives.
- **La réalisation de fiches métiers** vous permettra de repérer les questions importantes à se poser pour avoir la représentation la plus complète possible d'un métier.

### Troisième séance :

Au cours de cette séance **seront présentées les différentes ressources documentaires** (papiers et numériques) vous permettant d'approfondir votre connaissance des parcours de formation, des secteurs d'activité et des métiers. Il vous sera demandé de compléter **un questionnaire afin de vous familiariser avec l'utilisation de ces ressources**.

---

**Une séance d'information à destination des parents** sera organisée **le 22 ou le 25 février** selon les classes de seconde.